

COVID-19 : AMALGAMES ENTRE SÉCURITÉ ET LIBERTÉ

Un article d'Hugo

TRANSGRESSION DU CONFINEMENT

Le 17 mars 2020 en France, le Président Emmanuel Macron a annoncé un confinement total pour les citoyens Français suite à la propagation du virus COVID-19 dans le pays. Cependant environ 90.000 infractions au confinement ont lieu chaque jour selon www.ouest-france.fr. En effet, les Français ne réagissent pas de la bonne manière les sorties à l'extérieur sont multipliées. Certains citoyens semblant « prendre à légère » l'arrivée de ce virus et refusant toutes contraintes, s'opposent donc aux mesures mises en place par le gouvernement.



Les libertés des Français mises à l'épreuve ?

Les libertés fondamentales sont des droits accordés à chaque individu dans une démocratie. Les mesures de sécurité mises en place ces derniers temps sont ressenties par certains comme une atteinte à leur liberté de citoyen car elle est réduite. La liberté de circulation est désormais très limitée. Elle représente le droit pour tout individu de se déplacer librement dans un pays mais aussi de quitter celui-ci et d'y revenir. Cependant depuis le début du confinement une partie des Français n'acceptent pas la contrainte de ne plus se déplacer comme ils le souhaitent et décident d'ignorer les consignes du gouvernement en continuant de vivre normalement sans changer leurs habitudes. En effet, les images des joggeurs, des cyclistes et des promeneurs parlent d'elles-mêmes. Certains même ont essayé de partir en vacances. Une autre liberté confrontée au coronavirus est la liberté d'opinion : « toute personne est libre de penser ce qu'elle veut, d'affirmer ses opinions, de les exprimer. » Effectivement les avis sont partagés. Une partie des Français raisonnables comprend et respecte la gravité de la situation et les mesures prises tandis que d'autres pensent très certainement qu'il ne leur arrivera rien, que les risques réels du virus sont accentués par les médias. Des inconscients se sentant intouchables et qui ne mesurent pas l'importance que leurs actes peuvent avoir. Même si de nouvelles lois ont été créées par rapport à la situation actuelle que nous traversons. L'opinion de chaque individu domine car chacun semble faire ce que bon lui semble, malgré les sanctions instaurées. Des amendes de 135€ par personne sont données à ceux qui dépassent le périmètre autorisé sans raison valable, mais aussi pour ceux qui circulent sans l'attestation obligatoire qui

justifie le déplacement. Le gouvernement va-t-il fermer les yeux sur ce qu'il se passe avec ceux qui enfreignent le confinement où bien va-t-il renforcer les sanctions déjà données ?



Caricature « Tous confinés », Kristian, mars 2020

L'irresponsabilité des Français est-elle justifiée ?

En réalité, je pense que si le confinement a été mis en place, ce n'est pas pour rien. C'est justement pour nous protéger du danger du virus. Selon moi, ne pas respecter les règles mises en place face à la situation est une grosse erreur. Il me semble logique que tout le monde joue le jeu car plus les gens se plieront aux règles, plus vite les choses s'amélioreront. N'oublions pas que « pour nous en sortir, il ne faut justement pas sortir » Je comprends tout à fait le cri d'alarme des soignants qui nous supplient de rester chez nous pour éviter la surpopulation en réanimation. Nous avons la chance de vivre dans un pays où nous sommes libres de faire, penser et dire ce que l'on veut. Ces mesures de confinement sont temporaires et instaurées pour nous protéger ainsi que nos familles. Libre à chacun de garder son opinion mais il est désormais impératif de vivre dans l'intérêt de tous.